



Garderie périscolaire année 2023-24

Matin (7h30-8h20) / Midi (11h30-12h15 / 13h00-13h20) / Soir (16h30-18h00)

NOM Prénom de l'enfant / _____ /

Adresse email / _____ /

Fiche à rendre avant le **premier jour de présence de l'enfant**

- Mon enfant est susceptible de participer à une garderie périscolaire (matin ou soir)
- Mon enfant est susceptible de participer à la garderie du midi
- J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur et en accepter les termes et

Informations complémentaires : _____

A NOTER * les journées seront facturées par la Commune (chaque mois)
* Depuis le 10/04/2017, modulation des tarifs en fonction des ressources des familles
(produire attestation CAF si le quotient familial est inférieur à 630)
* Tarifs et règlement intérieur consultable sur le site internet www.lumes.fr, rubriques :
Vivre à Lumes > Cantine, garderie & accueil de loisirs > Garderie périscolaire